

Image not found or type unknown



Parking pour logement loue

Par **pinard**, le **03/06/2008** à **21:59**

J'ai mis en vente 4 appartements dans une copropriété. Ces appartements ont plus de 15 ans, est il vrai qu'il faut obligatoirement 2 places de parking + 1 place d'handicapé pour chaque appartement, aujourd'hui il y a 1 place par appartement.
Merci de votre aide

Par **novice43**, le **04/06/2008** à **18:08**

bonjour,
je trouve cela "louche"... Imaginez un immeuble de plus de 15 ans avec 30 appartements cela signifierait qu'il faille 60 places de parking + 30 emplacements handicapé ?
D'où tenez vous cette information ?
cordialement,